



# La gestion privée sous mandat

- Présentation -

Octobre 2019

**« Plus qu'un gérant, c'est toute l'équipe de montbleu finance  
qui est dédiée au portefeuille du client. »**



## NOS VALEURS : INDÉPENDANCE - TRANSPARENCE - CONFIANCE

Une société de gestion de portefeuille entrepreneuriale et indépendante, agréée par l'AMF en 2007. Montbleu finance est avant tout une dynamique entrepreneuriale initiée par Sophie Fournet et Eric Venet qui ont décidé de mettre leur expertise au service d'un seul métier : la gestion de portefeuille.

- Encours sous gestion au 30 septembre 2019 :
  - ➔ *Gestion sous mandat* 58M€
  - ➔ *Gestion collective* 47M€
  - ⋯➔ *Gestion pilotée* 19 M€
- Un contrôle interne et une conformité externalisés à un acteur reconnu de la place : *l'Atelier de l'Asset Management - 2AM*
- Un teneur de compte : *le CM-CIC Market Solutions*



- **La gestion privée sous mandat**

Elle vous permet de bénéficier d'une gestion :

- **Fondamentale** de conviction qui repose sur une multi analyse rigoureuse des entreprises, dans la durée.
- **Personnalisée** en adéquation avec vos objectifs patrimoniaux, votre profil de risque et votre horizon de placement.
- **Transparente** grâce aux informations régulières qui vous sont envoyées.

La gestion privée se décline sur trois supports :

- Le compte titres,
- Le PEA,
- Le PEA-PME.



**La commission de gestion est proportionnelle à la performance constatée annuellement (8% HT de la plus-value) avec un minimum de 0.50% HT de l'actif géré.**



## 1. UN MANDAT DISCRÉTIONNAIRE

### POUR UNE GESTION EN TITRES VIFS

La gestion est en adéquation avec vos objectifs patrimoniaux, votre situation personnelle et professionnelle, et les convictions d'investissement de **montbleu finance**.

Afin d'y répondre au mieux, le portefeuille est composé de titres vifs quel que soit le montant sous gestion. Pour les sélectionner, le gérant dédié au client dispose de l'analyse fondamentale des analystes financiers/gérants et de l'approche macro-économique d'Éric Venet, économiste/gérant.



## 2. UNE GESTION FONDAMENTALE DE CONVICTION

L'étude fondamentale des entreprises repose sur l'**analyse** de la structure de rentabilité, du bilan, de la valorisation, mais également sur des aspects purement qualitatifs tels que la stratégie, la concurrence et la qualité du management. Les actions sont, ainsi, sélectionnées selon une stratégie de *stock-picking*, contrariante et opportuniste.

À travers cette gestion fondamentale et transparente, les gérants se veulent attentifs à l'ADN des entreprises dans lesquelles ils investissent.



## 3. UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT ATYPIQUE

### MAIS AVEC DE FORTES PERSPECTIVES DE CROISSANCE

montbleu finance se distingue par son expertise dans deux domaines d'investissement auxquels elle croit et qu'elle suit depuis maintenant plusieurs années :

#### ▶ Les PME et les ETI

Elles sont au cœur du tissu économique français mais restent peu connues du grand public car beaucoup moins médiatisées que leurs grandes sœurs. Elles constituent pourtant un réel réservoir de croissance et un vrai moteur pour la création d'emplois.

#### ▶ Le luxe

**Le marché mondial du luxe** a triplé en 20 ans. Il a progressé de 6% en 2018 pour atteindre 260 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires devrait connaître une croissance de 3 à 5% par ans pour atteindre des ventes d'environ 340 milliards d'euros à l'horizon 2025. *Source BAIN COMPANY*



## LE SUIVI DE NOTRE GESTION POUR RESTER INFORMÉ

**montbleu finance** porte une attention toute particulière à votre information. Des publications régulières sont accessibles depuis le site internet [www.montbleu-finance.fr](http://www.montbleu-finance.fr). De plus, vous recevez en tant que client de la Gestion sous Mandat :

- Par voie postale :
  - Compte rendu de gestion personnalisé envoyé trimestriellement ;
  - Lettre d'actualité semestrielle : «montbleu News» ;
  - Lettre d'information en cas d'événement majeur ;
  
- Sur demande ou accès sécurisé via notre site :
  - Rapport mensuel de gestion des fonds ;
  - Votre portefeuille géré actualisé.



## ➤ FRAIS DU MANDAT DE GESTION

- Commission de gestion proportionnelle à la performance constatée annuellement :
  - 8% HT de la plus-value.
  - Avec un minimum de 0,50% HT de l'actif géré.
- Dénonciation du mandat de gestion sans pénalité.
- Aucun frais à l'ouverture du compte.

## ➤ FRAIS DU TENEUR EN COMPTE

- Frais de tenue de compte (annuels) : 21,60€ HT à 33,60€ HT.
- Droits de garde à barème dégressif (annuels) :
  - 0,10% HT à 0,50% HT de l'actif sous gestion.
  - Avec 75€ HT de minimum annuel.
- Commissions de mouvement :
  - En moyenne 0,53% HT du montant de la transaction avec un minimum de 10€ HT.



# Notre cordée



**Éric Venet**  
*Directeur général*



**Sophie Fournet**  
*Présidente / Gérant privé*



**Charles Poininet de Sivry**  
*Gérant / Analyste financier*



**Géraldine Didelin**  
*Responsable administrative*



**Charlotte Freteau**  
*Assistante administrative*



**Bastien Commet**  
*Analyste financier*



**Vladimir Panier**  
*Analyste financier*



**Thomas Fournet**  
*Assistant gérant / Middle-office*